

## DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Département du  
VAL D'OISE

Du 06 juin 2024

ARRONDISSEMENT  
D'ARGENTEUIL  
CANTON  
DE TAVERNY

## OBJET

Signature de la  
convention entre  
l'ANCV et le  
CCAS  
concernant le  
programme  
« Seniors en  
vacances » 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 06 juin à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvia CERIANI, Vice-Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Evelyne LEBRAS, Mila CANAS et Chantal HUET  
Messieurs Marc REMOND, Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :

Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS donne pouvoir à madame Sylvia CERIANI  
Madame Arlette VALERE donne pouvoir à madame Mila CANAS  
Madame Maryse SERVAIS donne pouvoir à madame Evelyne LEBRAS  
Messieurs Mouloud ANIBA et David POTREL

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

Invitée : Madame Maud SAID – Assistante Administrative

Nota- Le Maire,  
Présidente du  
CCAS certifie  
exécutoire  
cette  
délibération mise  
en ligne sur le site  
de la ville le  
18/06/2024

**CONSIDERANT** l'intérêt du dispositif ANCV « seniors en vacances », facilitant le départ en vacances des personnes âgées,

**CONSIDERANT** la volonté du CCAS de s'inscrire dans ce dispositif,

**Votes pour : 9**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré :

- **Autorise** Madame la Présidente du CCAS, à signer la convention « Seniors en vacances » 2024 ainsi que tout document relatif à l'organisation de ce séjour.

Que la  
convocation du  
Conseil  
d'administration  
du CCAS a été  
faite le  
29 mai 2024

POUR EXTRAIT CONFORME



Beauchamp le 10 juin 2024

La Vice-Présidente du CCAS,

Sylvia CERIANI

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET

Et que le nombre  
des membres en  
exercice est de :  
11